

Société de tir de Venarey-les-Laumes
Saison 2013/2014
Rapport moral du Président

Présenté par Arnaud Cloupeau

Informations AG Ligue de Bourgogne du 15/11 Dijon

En France : 171406 licenciés en 2013/2014 (155400 le 29/11/2014)

1. Le prix des licences a augmenté : 14€ part fédérale, 1€ part départemental. Cette augmentation nous a été imposée par le FFTir afin de financer le projet de Châteauroux (stand international).

Le Président explique : la FFTir a acquis des terrains d'une ancienne base militaire pour la transformer en stand national. Cet achat a été soumis au vote lors de l'AG Fédérale l'an passé (pour information, la ligue de Bourgogne a voté contre).

Le problème est que le plan de financement n'était pas bien préparé donc résultat : coût du projet => 22 millions d'euros financés comme suit :

- 4 millions d'euros de fonds propres de la fédération
- 15 millions par un prêt sur 10 ans
- 1,5 millions avec nos licences (hausse de 14€)
- le reste en subventions

Autre problème : il manquera encore de l'argent car dans tout cela, le déminage du terrain n'a pas été prévu. Il est alors prévu de rentabiliser l'investissement par des coûts de fonctionnement, soit 500 000€ et des recettes de 700 000€ environ.

En résumé, on finance et on paye pour utiliser notre propre bien.

Le président nous laisse faire notre propre opinion sur ce dossier sachant que de toute façon nous payerons.

2. Stand de tir de Versailles : Nous allons payer la note là aussi! Suite à la reconduction de la convention d'occupation du terrain du TNV la commune de Versailles a refusé de la reconduire. Après diverses procédures juridiques, la fédération a perdu et se trouve condamnée à payer des astreintes d'occupation des lieux soit : 1000€ par jour. Comme le jugement a été confirmé en appel et date de 2 ans, le calcul est le suivant : 2X 365 jours X 1000 => 730 000€ à devoir. Donc le TNV ferme. Qui va encore financer ce gouffre ? les licenciés par le biais d'une nouvelle hausse des cotisations l'an prochain (à prendre au conditionnel, l'AG de la FFTir aura lieu en février 2015).
3. Fonctionnement ligue de Bourgogne : les chiffres sont bons tant au niveau financier : 23932€ de bénéfices ; qu'au niveau licences : 5490 licenciés en Bourgogne pour 61 clubs. Pas d'augmentation de leur part l'an prochain (toujours 7€).

Informations de Comité de tir de Côte d'Or:

1. Les parts cotisations, vont augmenter de 1 € l'an prochain et ceci s'arrêtera là étant donné que le comité repasse en positif dans ces comptes de 387,34€ pour cette saison (alors que le Comité présentait un déficit de 5072€).
2. Nous étions 1732 licenciés en Cote d'or pour 18 clubs (1603 licenciés au 29/11/2014)
3. Pour information le Président Arnaud Cloupeau était déjà membre du comité, mais depuis septembre 2014 il est devenu non seulement arbitre ISSF mais aussi responsable départemental de l'arbitrage. Que les compétiteurs intéressés n'hésitent pas à lui poser des questions sur les compétitions.

Société de tir de VLL :

Nos effectifs sont passés de 80 pour 2012/2013 à 95 licenciés pour 2013/2014.

Ceci malgré les augmentations du prix des licences et le fait que nous ne faisons pas de porte-ouvertes.

Cette hausse d'effectifs nous conforte dans notre projet d'agrandissement du bâtiment 100m. Il est de plus en plus fréquent d'avoir du mal à vous accueillir dans le bâtiment actuel. En cela, les membres du conseil et du bureau ont l'intention de tout faire pour que ce projet aboutisse le plus vite possible. Mais cela ne dépend pas que de nous, en effet si l'ossature du bâtiment est déjà achetée et sur place, (ainsi que les bois traités, merci aux volontaires) et si le terrain est défriché, il reste un impondérable : la révision du PLU de VLL. Les sommes investies pour l'instant sont de 1500€ pour l'achat de ossature bois dont nous vous avez donné accord par votre vote l'an passé.

Nous avons aussi équipé le pas de tir 10 m. de 3 rameneurs électriques pour la somme de 741€. Financés par les aides aux tireurs allant aux championnats de France (versées par ligue de tir de Bourgogne), et par une subvention exceptionnelle de la commune de VLL (on attend le versement).

Nous avons accueilli cette année pour le 2^{ème} fois le championnat départemental Armes Anciennes. Nous n'avons reçu que des échos positifs sur l'organisation et le déroulement de ce championnat. En tant que tireur AA le président ne peut que se féliciter d'accueillir ces championnats sachant que nous sommes le seul club de CO à avoir un pas de tir 100m. homologué FFTir, le 2^{ème} étant Nuits-Saint-Georges mais non homologué. D'où l'importance du nouveau bâtiment qui nous permettrait d'accueillir les championnats.

Pour en finir, le président remercie tous les bénévoles du club (membres du conseil pour le don de leur temps le dimanche matin, les sociétaires pour leur aide lors des journées travaux ainsi qu'en dehors de ces journées. Il remercie la commune de VLL pour leur soutien financier et logistique. Il remercie le secrétaire pour son travail et le trésorier Paul Agniel qui arrête ses fonctions aujourd'hui.

Après tous ces remerciements et pour conclure son rapport moral, nous allons lors de cette assemblée élire la moitié de nos conseillers, certains nous quittent et d'autres vont nous rejoindre et il les remercie tous pour leur implication dans la vie du club. Conformément à nos statuts, à chaque renouvellement du conseil, nous devons réélire un président et le bureau.

Ce que vous allez faire à la fin de cette AG.

Arnaud Cloupeau termine son rapport: « Quant à moi, je me permettrais de représenter ma candidature à la présidence de la Société de tir de VLL. Je vous remercie de m'avoir écouté et de m'accorder votre confiance depuis février 2009 ».